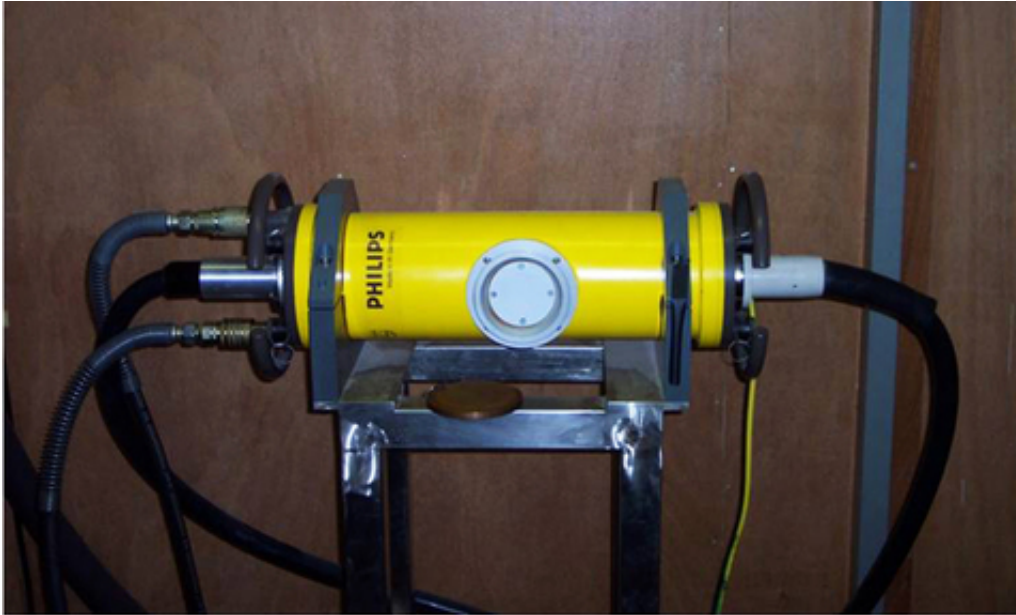


CAMARI - FI - Option Générateur de rayons X - Modules théorique et pratique

Reference: C55



OBJECTIVES

- Acquérir les fondamentaux de la radioprotection pour aborder efficacement les formations pratiques;
- Acquérir les compétences pour manipuler les générateurs de rayons X en toute sécurité, en salle dédiée comme sur chantier extérieur, en vue de se préparer aux épreuves de l'examen du Camari conformément à l'arrêté du 21/12/2007. Pour plus d'indication, consulter la fiche « Camari - Formation initiale - Module théorique » (code référence 852) et la fiche « Camari - FI - Générateur de rayons X - Module pratique » (code référence 855).

PUBLIC

- Toute personne non titulaire d'un Camari et devant manipuler un générateur de rayons X.
- Toute personne titulaire d'un Camari avec l'option « Générateur de rayons X » dont la date d'échéance du Camari est dépassée depuis plus de 3 mois.
- Titulaire d'un Camari n'ayant pas exercé l'activité dans les 2 ans précédant la date d'échéance de son certificat.
- Candidat ayant échoué à l'examen de renouvellement. Nota 1 : Ont la possibilité de ne suivre que l'option pratique, les opérateurs se trouvant dans l'une des situations suivantes :
 - titulaires d'un titre de technicien, d'un brevet de technicien supérieur ou d'un master en radioprotection ou d'un diplôme équivalent,
 - ayant suivi le module théorique de la formation initiale,
 - titulaires d'un certificat en cours de validité pour la manipulation d'un appareil contenant au moins une source radioactive ou d'un accélérateur de particules,

Nota 2 : La liste des appareils ou catégories d'appareils de radiologie industrielle pour lesquels la manipulation requiert le Camari est fixée dans l'arrêté du 21/12/2007 homologuant la décision ASN 2007-DC-0074 du 29/11/2007.

PREREQUISITES

Avoir le niveau 1ère dans les matières scientifiques.

CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée aux participants ayant satisfait au contrôle de connaissances organisé en fin de session. Elle devra être fournie à l'IRSN pour accéder aux épreuves écrites de l'examen au cours de l'année qui suit.

Un carnet de suivi des compétences, délivré sur demande, permettra au candidat de se préparer à l'épreuve orale et d'élaborer le rapport d'activité à remettre à l'IRSN lors de cette épreuve.

Cette formation correspond à une certification recensée à l'Inventaire de la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle). Elle est éligible au CPF (Compte personnel de formation) sur la liste CPNE (Commission paritaire nationale de l'emploi) d'une ou plusieurs branches professionnelles et/ou sur la liste interprofessionnelle de la CPNAA (Commission paritaire nationale d'application de l'accord).

CONTENT

Module commun (5 jours)

- Propriétés physiques des rayonnements.
- Radioprotection des travailleurs.
- Réglementation de la radioprotection. Pour le contenu détaillé, voir la fiche « CAMARI - Formation initiale - Module théorique », (ode référence 852). **Module pratique Option « Générateur de rayons X » (3 jours)**

Pour le contenu détaillé, voir la fiche « CAMARI - Formation initiale - Module pratique - Option Générateur de rayons X » (code référence 855).

METHOD

Exposés et échanges. Exercices d'application, travaux dirigés. Travaux pratiques en chantier école et sur installations opérationnelles (blockhaus de tir).

Groupe limité à 12 participants.

Réglementation : les personnes faisant l'objet d'un suivi dosimétrique doivent obligatoirement apporter leur dosimètre passif pour la durée de la session. La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants et des visites d'installations en zone réglementée ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

PUBLIC PRICE - 2019

1860 €

DURATION - 2019

8 days (56 hours)

LOCATION AND DATE - 2019

Cherbourg-Octeville

• 18-22 November 2019 + 25-27 November 2019

COORDINATION - 2019

Education official(s) :

Cherbourg-Octeville

M. Philippe ROINE

philippe.roine@cea.fr

Phone +33 2 33 01 89 88

CONTACT - 2019

Training manager(s) :

Cherbourg-Octeville

Mme Nadine PATRIX

nadine.patrix@cea.fr

Phone +33 2 33 01 89 89